

759

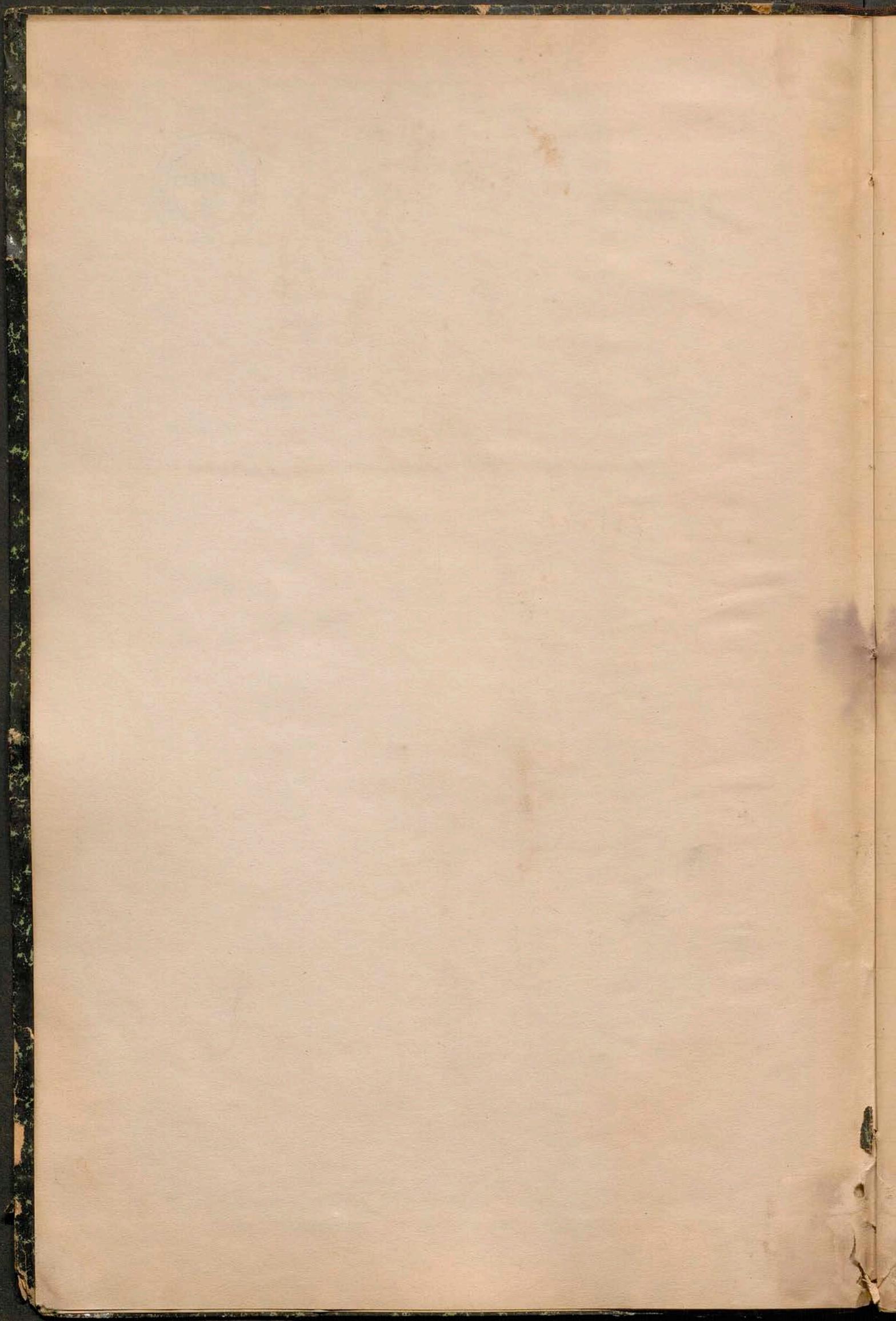
— 8 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant approbation de la convention pour la protection de la propriété littéraire, artistique et scientifique, signée à Rio-de-Janeiro, le 15 décembre 1913, entre la France et les États-Unis du Brésil. (N° 192, année 1914.)

(Nommée le 15 juin 1914.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : HENRY BÉRENGER. *Secrétaire*
2^e — MURAT.
3^e — Eugène GUÉRIN.
4^e — LOZÉ.
5^e — Gustave LHOPITEAU.
6^e — VINCENT.
7^e — Paul LE ROUX.
8^e — Gustave RIVET. *Président et Rapporteur*
9^e — D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.
-



1

Commission chargée d'examiner la
Convention littéraire avec le Brésil

Présents : MM - Gustave Rivet, Lhopiteau, Vincent, Muret, Eugène
Guérin

Sont nommés : Président M. Gustave Rivet

Secrétaire M. Henry Béranger

La Commission nomme comme rapporteur M. Gustave Rivet avec mission
de conclure favorablement.
La séance est levée.

Le Président :

G. Rivet

Le secrétaire :

Henry Béranger